

Lo Vabres

VABRES-L'ABBAYE



Le mot du Maire

Comme de nombreuses années maintenant, nous vous proposons ce bulletin municipal reprenant l'activité municipale au sein de votre commune.

Une équipe municipale toujours à pied d'œuvre afin de répondre au mieux à vos attentes et mener à bien les projets en cours et à venir.

2023 a été marquée par le démarrage des travaux sur le rez-de-chaussée de l'évêché avec l'ouverture de nouveaux commerces sur Vabres, une coiffeuse et un bar-restaurant. Félicitations à ces 2 nouveaux entrepreneurs et tous mes vœux de réussite.

Les habitants de Salmanac, Rayssac et Ségonzac sont dotés maintenant d'une nouvelle adresse. Vabres a subi également quelques changements mais restent marginaux. Un adressage nécessaire et obligatoire qui permettra avant tout une intervention plus rapide des secours.

L'entretien de la voirie communale s'est orienté cette année sur le secteur de Ségonzac, Rayssac et la route du mas de Ferrière.

Le rendement du réseau d'eau potable devrait approcher les 80 % cette année, nous rassurant sur les investissements réalisés en 2022.

La chapelle de l'Ermitage a connu une belle réfection intérieure.

Le marché de pays, initié par la municipalité et organisé par quelques associations Vabraises, a pris date début septembre, et connaît un grand succès.

C'est pour moi l'occasion de remercier les membres des associations locales qui œuvrent tout le long de l'année afin d'apporter à un grand nombre de personnes des moments de convivialité, de festivités et rencontres sportives ; remercier l'ensemble des agents municipaux pour leur implication tout au long de l'année, et souhaiter la bienvenue aux familles qui ont rejoint la commune cette année.

Des travaux intercommunaux ont eu lieu sur notre commune avec la création de la zone artisanale du Mialaguet.

A l'aube de cette nouvelle année 2024, et malgré les problèmes sociétaux que nous vivons, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne et heureuse année, qu'elle puisse vous apporter joie et santé. Certaines familles sont malheureusement confrontées à la maladie ou la perte d'un être cher, je tiens à leur apporter mon soutien et à leur souhaiter un prompt rétablissement.

**Le Maire,
Frédéric ARTIS**



Vœux 2024

La municipalité souhaite de bonnes fêtes à toutes les Vabraises et tous les Vabrais et vous invite à la présentation des vœux :

- Le vendredi 12 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Vabres
- Le samedi 20 janvier à 18h30 à la salle de Salmanac
- Le samedi 20 janvier à 21h00 à la salle de Ségonzac
- Le dimanche 21 janvier à 15h00 à la salle de Rayssac

Les finances

Voici les chiffres du budget 2023 votés par le conseil municipal, répartis en 2 sections :
Le fonctionnement et l'investissement

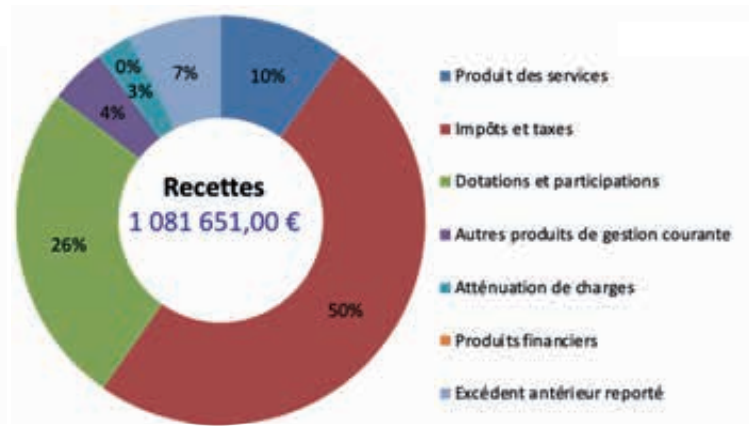
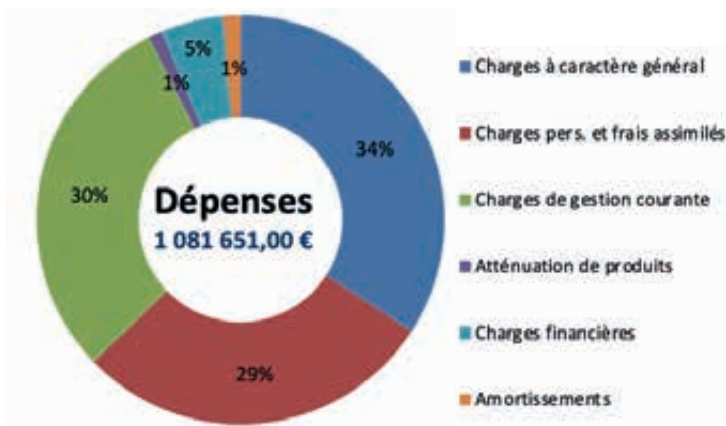
Section de fonctionnement

Répartition des dépenses :

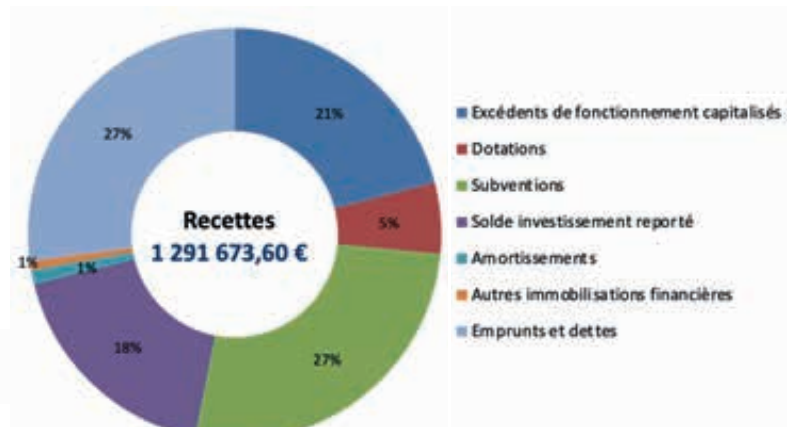
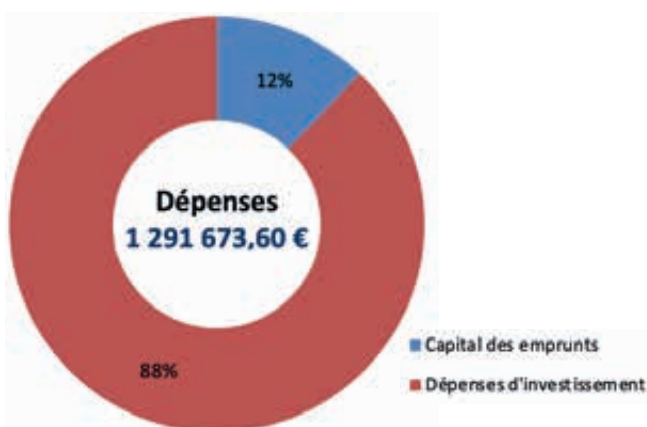
Charges à caractère général	369 720,35 €
Charges pers. et frais assimilés	309 400,00 €
Charges de gestion courante	322 592,65 €
Atténuation de produits	11 000,00 €
Charges financières	54 400,00 €
Amortissement	14 538,00 €

Répartition des recettes :

Produit des services	107 780,00 €
Impôts et taxes	538 185,00 €
Dotations et participations	277 684,00 €
Autres produits de gestion courante	48 000,00 €
Atténuation de charges	30 000,00 €
Produits financiers	2,00 €
Excédent antérieur reporté	80 000,00 €



Section d'investissement



Répartition des dépenses :

Capital des emprunts	156 427,00 €
Dépenses d'investissement	1 135 246,60 €

Répartition des recettes :

Excédents de fonctionnement capitalisés	271 098,87 €
Dotations	71 500,00 €
Subventions	342 950,00 €
Solde investissement reporté	232 856,02 €
Amortissement	14 538,00 €
Autres immobilisations financières	8 730,71 €
Emprunt et dettes	350 000,00 €

Les Réalisations

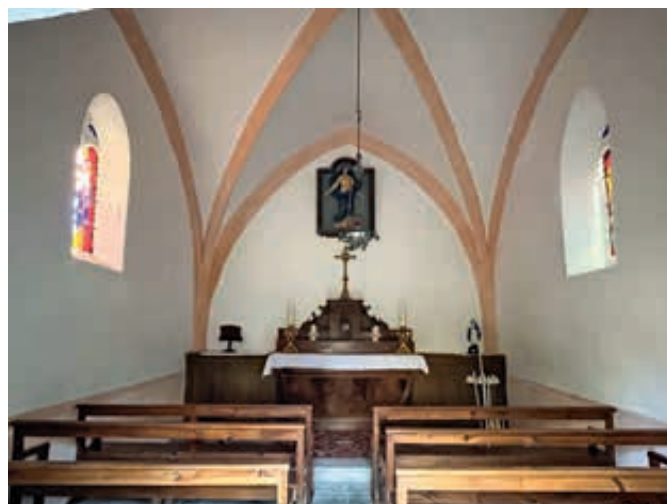
Chapelle de l'Ermitage

L'inauguration des travaux de la chapelle de l'Ermitage a eu lieu le 15 septembre dernier. Cela a été l'occasion de remercier la municipalité précédente à l'initiative de ce projet, mais également l'association « les amis de Montaignut » qui a réalisé les travaux, la Fondation du Patrimoine partenaire de l'opération, le Département pour la subvention attribuée (1350 €) et surtout l'ensemble des donateurs sans qui cette opération n'aurait pu être réalisée.



L'ensemble des dons et subventions s'élève à 70 % des 14900 € nécessaires.

Cette chapelle construite par les abbés est dédiée à Notre Dame de Bethem. Détruite en 1568 pendant les guerres de religions, elle a été reconstruite en 1693 à l'initiative des consuls et notables de Vabres. En son sein vous y retrouverez un tableau et un bénitier inscrits au titre des monuments historiques.



Evêché

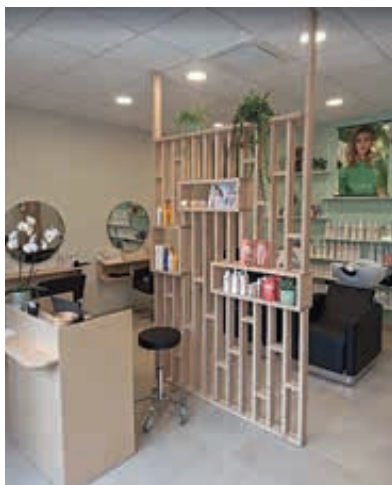
Depuis le début d'année, vous avez pu apercevoir quelques modifications sur le bâtiment de l'évêché. Nous avons lancé la réfection du RDC afin de pouvoir accueillir de nouveaux commerces sur notre centre bourg. Une coiffeuse « Nature' L Coiffure » a pris place dans un local d'environ 40 m² depuis fin août.

Le bar-restaurant a ouvert ses portes mi-décembre et a à sa disposition un outil de travail d'environ 250 m². Un local (non aménagé pour le moment) attend qu'une entreprise se positionne pour une surface d'environ 70 m².

Un projet prioritaire pour ce mandat, afin de pouvoir redonner de la vie à notre village tout en profitant d'un cadre exceptionnel. Le montant des travaux s'élève à 592.000 € HT. Nous avons obtenu des subventions au titre de la restauration

du patrimoine soit :
 DRAC = 18.792 €,
 Région = 21.357 €
 et Département = 25.631 €.

La réhabilitation du premier étage n'est pas d'actualité à ce jour. Toutefois, une réflexion devra avoir lieu assez rapidement pour la remise en forme de la cour d'honneur.



Signalétique touristique

La municipalité de Vabres-l'Abbaye avec l'aide de nombreux bénévoles, a mis en place une nouvelle signalétique touristique pour la commune.

Ce projet a été réalisé avec le soutien technique et financier du Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Ce travail vise à améliorer et faire connaître le patrimoine local et l'histoire de Vabres-l'Abbaye grâce à des panneaux d'information et directionnels installés en divers points du village.

C'est donc un véritable cours touristique qui est dorénavant proposé aux visiteurs leur permettant de découvrir l'histoire de cette cité maraîchère grâce à un support papier (disponible à la mairie et à France Services) ou l'application numérique GuidiGo.



Eau potable

Notre réseau d'eau potable étant vieillissant, et suite à nos rendements catastrophiques (rapport entre la quantité produite et celle consommée), nous avons en 2022 installés un système de télésurveillance et pouvons nous réjouir que cet investissement nous ait fait passer de 50 % à au moins 80 % cette année.

Cela nous permet maintenant de connaître instantanément les fuites sur notre réseau et de pouvoir les cibler plus rapidement. Pour vous donner quelques chiffres parlant, nous avons prélevé l'année dernière 400 M³/jour en moyenne et nous sommes rendus aujourd'hui à 180 M³/jour, notre débit de fuite (eau comptabilisée la nuit quand il y a très peu de consommation d'abonnés) s'élevait à 16 M³/H et a été ramené à 1,5 M³/H.

Cet été, une grosse casse dans la rivière au niveau de Bias nous a amenés à une intervention en urgence et le remplacement de cette conduite,

entraînant d'importantes coupures d'eau pour les habitants de Rayssac ; je les remercie pour leur résilience et leur soutiens.

Je tenais à souligner que la gestion de l'eau est un travail de tous les jours qui ne connaît ni week-end ni

vacances. Nous ne pouvons malheureusement pas prévoir les casses éventuelles sur le réseau et de fait avertir d'un manque d'eau pour les abonnés. Nous intervenons le plus rapidement possible afin de réduire au minimum ce désagrément.



Travaux à venir

L'année 2024 devrait être marquée par la réfection de l'avenue de la Salse (chantier en partenariat avec le département). Nous étudions également la possibilité de la mise en place d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques sur le parking de l'évêché et également la réfection de la place de la mairie avec un revêtement drainant sur les places de stationnement.

L'entretien de la voirie communale sera toujours maintenu avec le dernier tronçon entre Salvagnac et la vallée de Gos, le second tronçon sur la route du Mas de Ferrière et la reprise de la voirie autour de l'école publique.

Les ampoules d'anciennes générations, avenue Montplaisir et sur le Pont Neuf, seront remplacées par des éclairages à LED plus économes et plus respectueux de l'environnement.

Suite aux travaux de 2022, l'avenue du Dourdou est déjà dotée de cette technologie.



Infos communales

Système d'alerte à la population en cas d'inondation

Depuis plusieurs années et suite à l'inondation de 2014, la commune s'est munie d'un système permettant d'avertir dans un temps record la population d'un danger qui la menace.

Si vous habitez ou possédez un bien en zone inondable sur la commune de Vabres-L'Abbaye, ce système, qui est un service gratuit, est susceptible de vous intéresser. Après votre inscription en mairie, vous serez alerté en cas de risque imminent d'inondation par SMS et/ou message vocal. A ce jour, certains riverains sont inscrits.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie pour de plus amples renseignements.

Adressage

L'adressage de la commune a été engagé début 2021, un an avant le décret le rendant obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants. Il permet avant tout de faciliter l'intervention des services de secours et la distribution du courrier et des colis.

L'opération menée par la commission d'adressage a nécessité un long travail d'information, de concertation, d'analyse de cartes et du cadastre, de vérifications de numéros dans les rues et de délibérations. Cette tâche complexe a été accomplie avec l'aide du SMICA (Syndicat mixte pour la modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des collectivités).

Elle se termine maintenant avec la pose des plaques de rue et des numéros, par les employés municipaux. Petit à petit, les différents organismes (SDIS, impôts, poste, moteurs de navigation...) mettent à jour leurs données avec les nouvelles adresses. Il revient ensuite à chacun de faire les démarches de changement d'adresse suivant le mémo joint à la lettre servant de certificat d'adressage.

Pour rappel, même si le lieu-dit ou hameau n'apparaît pas dans l'adresse qui vous a été communiquée car facultatif, il est tout à fait possible de l'ajouter en complément lorsque vous renseignez votre nouvelle adresse.

Par ailleurs, il a été confirmé dans le Journal Officiel du Sénat JO du 31/08/2023 que le changement d'adresse administratif d'une entreprise individuelle ou en société résultant d'une décision de la commune est une formalité différente de celle d'un transfert de siège social. Elle n'est soumise à aucun frais de déclaration.

- Coût de la prestation du SMICA : 2.880 €
- Coût des plaques et numéros : 10.050 €
- Subventions DETR : 3.916,75 €



Cérémonie du 11 Novembre

C'est en présence de nombreux enfants des 2 écoles du village qu'a été célébrée la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Autour des élus, des portes drapeaux et anciens combattants, représentants des corps d'armée, des Vabrais, la nouvelle génération a perpétué la tradition et le devoir de mémoire en rendant hommage à tous ces héros tombés pour la patrie. Des chants et des lectures de poèmes ont été proposés par les enfants pour évoquer l'atrocité de cette guerre au bilan humain sans précédent. Le dépôt de gerbes au Monument aux Morts et la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie.



Cimetière

En début d'année 2023, il a été procédé, par une entreprise habilitée, à la reprise de certaines concessions sur le cimetière de Rayssac. Des emplacements ont donc été remis en vente.

Pour l'année 2024, une cession va être faite sur le cimetière de Vabres-L'Abbaye.

En juillet 2023, le conseil municipal a validé les nouveaux tarifs des concessions, à savoir :

- Achat et renouvellement uniquement pour une durée de 30 ans (terrain et colombarium).
- Le tarif des concessions « terrain » et de leur renouvellement est fixé à 140 €/m².
- Le tarif des concessions au colombarium et de leur renouvellement est fixé à 700 €.

Le règlement des cimetières est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune :

<https://www.vabreslabbaye.fr/> (Démarches, infos pratiques/Famille et quotidien/Cimetière et concession).

Les Fantous

L'Association Familles Rurales Basse Vallée du Dourdou est gestionnaire des services suivants :

Les accueils périscolaires du matin (7h30 - 9h) et du soir (16h30 -18h30) pour les enfants scolarisés aux écoles publique et privée de Vabres-l'Abbaye (de compétence communale).

Les mercredis et les vacances scolaires (7h30 – 18h30) pour les enfants de 3 à 11 ans sont de la compétence de la communauté des communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons.

Des séjours hiver et été sont organisés.

Les jeunes (11 – 17 ans) sont accueillis dans la salle communale située à l'Évêché.

Ouverture tous les vendredis de 19h à 22h en période scolaire, et ouverture sur des journées pendant les vacances.

L'association propose également 2 financements de formation « BAFA » par an, pour les jeunes de 17 ans.

L'accueil pour les mercredis et vacances scolaires se fait sur le site de la maison de l'enfant et de l'école publique de Vabres-l'Abbaye.

L'équipe est composée de Julie LAUDIERES, directrice, Alban DUGAS, Marine HEURTEVENT, Julie COUSSE, Stéphanie BOUDES du Relais petite enfance (les mercredis matin), Jean LEMAIRE (réfèrent salle des jeunes) animateurs diplômés, et Florence SAHRAOUI, personnel d'accompagnement affecté au service cantine. L'équipe est renforcée suivant les périodes (vacances) par du personnel d'animation BAFA ou/et stagiaires BAFA.

Diverses activités sont proposées pour les enfants les mercredis et vacances scolaires et ceux de la salle des jeunes.

Des activités de sensibilisation (Handicap, Environnement, Cyberharcèlement,), des activités cuisines, sports, théâtres et musiques (avec des intervenants), des activités culturelles, manuelles, de découverte du patrimoine sur plusieurs sites, des sorties (zoo, piscine, ferme, parc,...).

Les animations proposées sont diversifiées, de tout âge, et répondent aux objectifs du projet de la structure.

NOUVEAUTÉ 2023 : Le 19 janvier 2023, l'accueil de loisirs ALSH « Les Fantous » a reçu le diplôme « Eco-centre », section « Cycle de la matière et Transport » reconnaissant son engagement dans une démarche éco-responsable.

Le site internet est actualisé de jour en jour avec toutes les informations nécessaires nous concernant ; n'hésitez pas à venir consulter les plannings d'animations.

Pour tous renseignements contactez la maison de l'enfant au 05.65.99.13.76, par mail : afrvabres@orange.fr, en consultant le site internet ou directement sur place au 16 rue du Barry 12400 Vabres-l'Abbaye.



Les Ecoles

Ecole publique

L'école communale accueille ses écoliers au sein de quatre classes avec des effectifs réduits (maximum 20 par classe) favorisant la progression de tous. Chacun est en capacité de développer ses habiletés et d'apprendre dans un excellent cadre de travail : locaux neufs, TBI (Tableau Numérique Interactif) dans toutes les classes, salle informatique, deux salles d'activités et ATSEM en maternelle à temps complet.

L'activité sportive est au centre des pratiques quotidiennes, l'école est affiliée à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) : la sortie « Prim'air nature » a permis de découvrir le tir à l'arc, la course d'orientation et même la randonnée ! Les élèves de tous âges ont aussi pu bénéficier de nombreuses interventions au sein de l'école telles que la gymnastique, l'escalade et la balle ovale dont le cycle s'est terminé par une rencontre culturelle et sportive.

Nouveauté à l'école : les classes bénéficient d'une demi-heure d'occitan par semaine. Ceci dans le but d'avoir davantage de lien avec le collège. Une magnifique journée de jeux et de spectacle à Saint Sernin sur Rance avec toutes les écoles du sud Aveyron qui bénéficient aussi de cette initiation.

Les activités culturelles ont aussi eu le vent en poupe avec la découverte du flamenco, à travers une initiation et un spectacle, chez les élèves de cycle 2 et du travail de l'artiste jazz Marion Rampal dans la classe des CM1 – CM2. Ces derniers ont eu la chance de monter sur scène à ses côtés pour partager un morceau à Montlaur lors du festival Millau en jazz.

Les élèves de maternelle ont entrepris un travail sur la ferme et sont allés visiter la ferme pédagogique de Prignolles : excellente journée durant laquelle ils ont même fabriqué leur propre pain ! CP : la visite du moulin de Roupeyrac,

L'année s'est clôturée par plusieurs sorties l'aquarium Planet Ocean à Montpellier. Et enfin la dernière journée, avec sa kermesse et son spectacle, a permis de refermer l'année 2022 – 2023 dans la bonne humeur et la convivialité.

L'année 2023 – 2024 s'annonce riche en projets avec notamment le départ tout proche des élèves de CE2, CM1 et CM2 au ski dès début janvier !

Vous pouvez prendre contact avec l'école au 05 65 49 13 44 ou par mail ce.0120811S@ac-toulouse.fr. L'équipe pédagogique vous recevra avec plaisir.



Ecole Privée Sainte Famille

Quatre enseignantes (Lucie PINON, Annie BELET, Marjorie MATHIEU et Véronique SÉNÉ-GAS), 90 enfants et une association de parents d'élèves ultra dynamique vous présentent un petit bilan de l'année 2022-2023.

Le projet d'école « Bien être dans son corps pour mieux apprendre » a pris son essor avec le soutien de toute la communauté éducative.

Un premier axe « éducation physique » a permis aux enfants de découvrir plusieurs sports :

- l'escalade grâce à une initiation à la salle de Saint-Affrique avec l'éducateur Yohan Unal.

En parallèle, l'APEL a mené de nombreuses actions afin de financer l'installation d'un mur d'escalade latéral de 9 m dans la cour de récréation. Ainsi les enfants ont pu poursuivre leur découverte.

- Le tir à l'arc a pu également être pratiqué en toute sécurité avec l'intervention de l'Association Saint-Affricaine de Tir à l'Arc.

- La gymnastique pour les plus petits et le judo pour les plus grands avec l'intervention de Brigitte JAUF-FRET à la salle des fêtes de Vabres-l'Abbaye.

- Danse : La classe maternelle est partie en voyage scolaire de 2 jours à Valrance avec un programme parcours des sens, danse et initiation au rythme et à la musique.

- Activité nautique : Les classes primaires sont également parties 2 jours. Les élèves ont pu ainsi faire une visite citoyenne, celle de l'hôtel du département avec M. SUCRET. Ils ont ensuite rejoint l'Anse du Lac où ils ont pu mettre à profit leur capacité de coopération pour monter le bivouac et également dans l'activité

nautique pour diriger le dragon boat. Le voyage s'est terminé par une activité accro branche à Millau.

- L'activité athlétisme a permis aux enfants de développer leur empathie puisque c'est avec enthousiasme qu'ils ont trouvé des sponsors pour mener la course du cœur au profit de la fédération française de cardiologie.

Dans le cadre de cette course, nous avons eu la chance d'avoir l'intervention de parents personnels soignants, qui ont expliqué aux enfants le fonctionnement du cœur, et qui ont pu prendre le pouls avant et après effort de chacun d'entre eux.

Les parents pompiers sont également intervenus dans chaque classe pour apprendre aux enfants à Porter Secours. Nous sommes également allés leur rendre visite à la caserne où nous avons été très bien accueillis et informés.

De quoi développer de nouvelles vocations !

Mais à l'école il n'y a pas eu que le sport ! Ainsi Mara BAYEMI intervient toujours, deux fois par semaine dans chaque classe à partir de la Grande Section, en langue anglaise. Félicitations aux 8 lauréats de CM2 du diplôme de Cambridge en juin 2023.

Les classes primaires ont participé au projet « école et cinéma » et ont visionné au Moderne à Saint-Affrique « L'étrange Noël de Mr Jack » et « Mon voisin Totoro ».

Nous avons également vécu des temps forts lors de la randonnée de Sainte-Emilie, à la célébration de Noël. Le carnaval était aussi époustouflant avec des enfants qui maîtrisent de plus en plus les danses traditionnelles d'une année à l'autre.

L'année s'est terminée avec un spectacle « Voyage à travers le temps » regroupant les talents de tous les enfants de l'école. Un vrai succès pour nos artistes !

A bientôt pour de nouvelles aventures !



Point Info Séniors

L'Association ACGSA (Association de Coordination Gériatrique du Saint-Affricain) est présente sur le secteur depuis 2013. Notre association porte le Point Info Séniors qui est un dispositif mis en place et soutenu par le Département de l'Aveyron. Nous développons ce guichet dédié aux personnes âgées de 60 ans ou plus sur notre territoire autour du Saint-Affricain.

Basée dans les locaux de la France Services du Saint-Affricain, à Vabres l'Abbaye, Audrey et Justine sont présentes pour répondre à vos questions et vous accompagner dans plusieurs démarches, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Vous avez 60 ans et vous avez des questions concernant vos démarches administratives, la mise en place d'une aide à domicile, d'un système de téléalarme, le portage de repas, les aides financières auxquelles vous pourriez prétendre ou encore vous souhaitez réaliser une demande de retraite, de réversion, un aménagement du logement, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour que nous vous soutenions dans vos démarches.

Notre mission est également de développer des actions de prévention en faveur des personnes de 60 ans et plus. En 2023, nous avons réalisé à Vabres-L'Abbaye des ateliers Nutrition animés par une diététicienne et nous proposons une fois par mois un atelier « de Gestion du CÉSU » destiné à accompagner les particuliers employeurs dans leur embauche et la gestion des démarches administratives liées à leurs salariés. Ces ateliers ont lieu tous les 3èmes mardis du mois de 14h à 16h, sur inscription auprès de notre service.

N'hésitez pas à contacter Audrey au 06.11.93.15.86 ou Justine au 06.31.54.85.78.



Communauté de communes du St-Affricain, Roquefort, sept Vallons

Horaires de la déchetterie intercommunale de Saint-Affrique

Horaires de la déchetterie intercommunale de Saint-Affrique :

SANS RENDEZ-VOUS - Particuliers et Professionnels

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Rue Jean Boudou (dans la zone des Cazes) - 12400 Saint-Affrique

Fonctionnement du Relais Déchetterie

Le relais déchetterie est mis en place par la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons dans les villages ou hameaux excentrés du territoire afin que les riverains puissent évacuer leurs déchets sans devoir traverser tout le territoire.

2 bennes compartimentés sont transportées dans les villages et déposées sur les places principales. Ces bennes ne sont pas en libre accès. Elles sont sous la surveillance du chauffeur qui contrôle et fait vider les déchets dans les bons compartiments :

- Bois
- Fer
- DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Encombrants

Les autres déchets (végétaux, gravats,...) ne sont pas acceptés au relais déchetterie.

Une fois les horaires d'ouvertures terminés (les mercredis de 16h à 19h, en fonction des périodes de canicules estivales), les bennes sont rapatriées sur la déchetterie de Saint-Affrique afin d'être vidées dans les différentes bennes de la déchetterie.

Sur la commune de Vabres-l'Abbaye, le relais déchetterie se déplace sur Rayssac, Salmanac et Ségonzac entre fin août et début septembre.



France Services du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Les conseillers France Services vous accompagnent à moins de 30 minutes de chez vous et seront heureux de vous aider dans vos démarches administratives de 1^{er} niveau.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour tous les citoyens.

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne...

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.



Vous trouverez de nombreux services comme, une Agence Postale Communale, le Point Info Seniors, un espace exposition et documentation tourisme, le tiers-lieu « l'Oustalou » avec 4 bureaux privatifs et une salle de réunion avec logiciel de visioconférence et les permanences régulières de la BGE, l'ADIE, l'association Talenvies, les consultations d'une Art-Thérapeute ...

Il y a également à disposition des usagers un poste internet en libre accès. Il est possible de scanner et d'imprimer des documents.

Adresse : 21 Avenue du Pont Vieux

12400 Vabres l'Abbaye

Tél : 05 65 99 03 56 / 06 77 08 86 27

Mail : fs.vabres@cc-saintaffricain.fr

Horaires France Services :

Lundi, mardi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

Mercredi, jeudi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h

Vendredi : 8h30 – 12h30

Horaires Agence Postale :

Lundi au vendredi : 8h30 – 12h30

Les partenaires nationaux



Les missions du conseiller France Services

Accueil, information, mise en relation et orientation
Accompagnement aux démarches administratives
Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

La France services du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons est présente dans un territoire regroupant 14 communes (Vabres l'Abbaye, Saint-Affrique, Plaisance, Coupiac, Martrin, St Juery, St Izaire, Calmels et le Viala, St Rome de Cernon, Tournemire, Roquefort-sur-Soulzon, St Jean d'Alcapiès, Versols et Lapeyre, St Félix de Sorgues).

Des permanences administratives se font dans les Mairies le mardi après-midi uniquement sur rendez-vous.

Les partenaires locaux



France Services du Saint-Affricain, Roquefort et Sept Vallons

Sites :

comcom-sar7v.fr

www.vabreslabbaye.fr

Infos pratiques

Mairie :

GOS Perrine ou ALINAT Magali
Contact : 05.65.99.08.57
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30/13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h15

Centre de Loisirs « Les Fantous » :

Rue du Barry
Directrice LAUDIERES Julie
Contact : 05.65.99.13.76
Du lundi au vendredi : 07h30-12h/13h30-18h30

Relais Petite Enfance :

Rue du Barry
BOUDES Stéphanie
Contact : 05.65.49.34.75
Lundi permanence au public de 9h-12h30
Mardi et jeudi à Vabres l'Abbaye de 9h30-12h :
Haltes-jeux
1 vendredi/2 à St-Rome-de-Cernon de 9h30-12h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
après-midis : sur RDV

France Services Intercommunale :

21 Avenue du Pont-vieux
AKBULUT Betul
Contact : 05.65.99.03.56
Lundi, mardi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Mercredi, jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30

Point Info Séniors :

21 Avenue du Pont-Vieux
CABROLIE Audrey et ALVES Justine
Contact : 05.65.99.03.56
06.31.54.85.78 - 06.11.93.15.86
Lundi à jeudi : 8h30-12h30/14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h30/14h-17h

Cabinet infirmier CAU/VINCENT/VIDAL :

Contact : 05.65.49.24.24
Infirmières :
Mme FABRE : 06.70.19.62.08
Mme CLARIS : 06.21.20.29.77
Mme JULIEN : 06.86.01.62.34

Pharmacie CHEBLI :

1 Rue du Coustel
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15/14h-19h30
Samedi : 8h30-12h15
05.65.98.18.50

Kinésithérapeute :

Mme MARTY
Contact : 05.65.49.19.10 ou 06.71.93.84.76

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
Gendarmerie St-Affrique : 05.65.97.63.50
Pompiers : 18
Samu : 15
Hôpital St-Affrique : 05.65.49.70.22
Urgence sécurité gaz : 08.00.47.33.33
GRDF Midi Pyrénées : 09.69.36.35.34

Les associations

Le milieu associatif est un acteur indispensable de la vie du village. Le conseil municipal est très attentif à soutenir les associations de la commune et invite tous les habitants à s'impliquer à leur côté.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

M. BETTENCOURT Miguel, Président
05.65.99.13.76

ASSOCIATION SPORTIVE VABRAISE

M. SOLIER Jérôme, Président
06.87.15.25.15

COMITÉ DES FÊTES

M. COUTAL Aurélien 07.81.75.59.34
M. BERNARD Cédric 06.24.49.80.66
M. POUJOL Thomas 06.73.81.71.07
Coprésidents

ÉCOLE CANINE RESPECTUEUSE

M. PESSER Éric, Président
07.71.37.37.28

FIT'VABRES

Mme PAULHE Colette, Présidente
06.72.97.81.76

LA FESTI'VABRAISE

M. PUECH Simon, Président
06.48.26.22.17

LA PAROISSE BON PASTEUR

M. CAZOTTES Jean-Louis, Animateur
05.65.49.47.66
Pour l'action catholique des enfants,
contactez M. CAZOTTES Jean-Louis
ou M. MAUGEAIS Gilles 06.85.96.54.47

LA RAYSSAGOLE

M. PRIVAT Gaëtan, Président
06.74.82.83.96

LA SALMANACOISE

Mme DEWEZ Catherine, Présidente
05.65.49.11.39

LE SYNDICATS DES CHASSEURS

M. ARTIS Thierry, Président
06.47.92.28.43

LES AMIS DE LA MAISON DES ÉCHEVINS

Mme MARRET Marie-Catherine,
Présidente - 06.30.01.47.69

LES AMIS DE L'ORGUE DE VABRES

M. SCHULIN Emmanuel
06.09.31.83.42

LES BADISTES VABRAIS

M. PALMYRE Dominique, Président
05.65.49.11.04

LES CALADES DE SEGONZAC

M. COSTE Didier, Président
06.07.40.89.82

LES IMPROVI'VABRAIS

Mme MARINOSA Nathalie, Présidente
06.10.40.21.96

LES RANDONNEURS DU VABRAIS

M. COMPANG Louis, Président
06.73.53.00.83

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

M. DURAND Jérôme, Président
06.03.11.71.86

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIVÉE

Mme VINCENT Océane, Présidente
07.81.08.11.70

VABRES D'HIER A DEMAIN

Mme NEGRE Isabelle, Présidente
06.26.35.07.88

VABRES RETRAITE ET DÉTENTE

M. VERGELY Jean-Claude, Président
06.82.94.82.40

Vous pouvez retrouver toutes ces informations en consultant le site de la mairie de Vabres-l'Abbaye : www.vabreslabbaye.fr
Courriel : www.mairie-de-vabres-labbaye@wanadoo.fr

 MairiedeVabreslAbbaye